



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lieux de culte

Question écrite n° 79710

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les actes christianophobes cumulés pour les mois de janvier à avril 2015. L'observatoire de la christianophobie relève 109 lieux touchés. Parmi lesquels on compte : 41 profanations, 35 vols dans des églises, 15 sites Internet, 21 vandalismes dans des églises, 13 lieux de dévotion vandalisés, 14 cimetières chrétiens, 10 tentatives d'incendies criminels, 9 tags injurieux sur des églises, 3 églises souillées (extérieur), 1 école chrétienne taguée, 3 menaces contre des églises. Autant d'actes en si peu de temps doit interpellier le Gouvernement. Au titre de la liberté religieuse certaines religions ne doivent pas être moins protégées que d'autres. Le christianisme doit être défendu en France de toutes sortes d'atteintes. Il demande quand des actes aussi scandaleux seront condamnés et quand les chrétiens recevront en France une réelle protection.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79710

**Rubrique :** Cultes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mai 2015](#), page 3735

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)